

Répondre au discours de la déconnexion : vers une expertise des attachements

L'expertise est aujourd'hui la cible d'un discours qui l'accuse d'être « hors-sol » et, au final, déconnectée des problèmes qui importent et des réalités de terrain. L'exemple américain contemporain montre que ce discours de la déconnexion est explicitement mobilisé pour justifier la remise en cause des politiques environnementales et sanitaires, et s'articule avec une critique plus générale de l'action publique, voire avec une remise en cause radicale de l'État. Que répondre au discours de la déconnexion ? La question est cruciale pour tous ceux qui souhaitent maintenir des ambitions environnementales et sanitaires fortes face à l'ampleur des bouleversements écologiques et humains. Dans cette présentation, je propose d'examiner certaines réponses insuffisantes au discours de la déconnexion afin d'envisager une perspective plus productive.

Ce qui est parfois désigné comme « crise de l'expertise » est souvent associé à la multiplication des contenus douteux sur les réseaux sociaux, aux possibilités que ceux-ci offrent de manipuler l'opinion, ou encore aux stratégies délibérées de certains acteurs industriels pour affaiblir la voix des institutions de l'expertise. Ces phénomènes conduisent à plusieurs réponses au discours de la déconnexion. L'une d'entre elles cherche à repérer des fragilités psychologiques ou sociales des individus, en identifiant par exemple des « biais cognitifs ». Cette réponse n'est pas satisfaisante car, en faisant porter la responsabilité de la crise sur des crédules, elle ignore à la fois les pratiques effectives des individus et les mécanismes qui déterminent la circulation des contenus en ligne. Une autre réponse, plus sophistiquée, met justement en évidence les mécanismes structurels (par exemple liés à l'économie des plateformes) qui contribuent à multiplier la circulation de contenus douteux. Malgré son intérêt, cette réponse tend à prendre pour acquise l'opposition entre les connaissances valides et erronées ; elle intervient une fois cette différence tracée. Or c'est précisément cette distinction qui s'avère problématique dans les situations de controverse.

En étudiant les situations de controverse, les études sociales des sciences ont mis en évidence la dimension constitutionnelle de la production de connaissances pour l'action publique. Produire de l'expertise, c'est nécessairement faire fonctionner des institutions publiques qui répartissent des capacités d'action (sens du droit constitutionnel). C'est aussi constituer des objets de savoir jugés dignes d'être étudiés (sens de la constitution des choses). Prendre cette double dimension constitutionnelle au sérieux amène à se confronter à la crise de l'expertise en posant deux questions liées : l'expertise parvient-elle à constituer des objets pertinents pour la société ? Les institutions qui produisent l'expertise parviennent-elles à produire les conditions de leur légitimité sociale ? C'est seulement s'il est possible de répondre à ces deux questions par l'affirmative qu'une réponse robuste au discours de la déconnexion peut être envisagée. Sinon, des fragilités constitutionnelles demeurent et offrent autant de prises au discours de la déconnexion.

Les contestations contemporaines de l'expertise permettent de repérer les sources de ces fragilités mais aussi des façons d'y répondre. Le cas du développement des sciences sociales à l'Anses, et en particulier de l'analyse socioéconomique, illustre ce que serait une expertise permettant de mettre en évidence des liens de dépendance matérielle, économique et sociale, mais aussi des convictions, des attentes et d'éventuels désaccords. Une telle expertise des attachements ouvre une perspective pour répondre au discours de la déconnexion. Cette perspective impose de décaler les attentes envers l'expertise, mais aussi de repenser la contribution attendue de l'innovation technologique. Enfin, elle impose de s'interroger sur l'organisation institutionnelle de l'expertise et sa capacité à travailler avec et pour la société.

Biographie

Brice Laurent est chercheur au Centre de sociologie de l'innovation (CSI) de Mines Paris – PSL, et directeur de la Direction Sciences sociales, Économie & Société de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Ses travaux de recherche portent sur les relations entre innovation et démocratie et sont inscrits dans les études sociales des sciences et des techniques. À l'Anses, la direction dont il est responsable est chargée de l'analyse socioéconomique et du dialogue avec les parties prenantes de l'agence. Elle développe des méthodes et des approches permettant d'intégrer les sciences humaines et sociales dans l'expertise publique sur les risques sanitaires et environnementaux. Les publications de Brice Laurent portent sur les technologies émergentes et les enjeux démocratiques qu'elles soulèvent, la politique de la régulation et de l'expertise, ainsi que sur les formes expérimentales de la gouvernance. Depuis 2023, il coordonne un programme de recherche consacré aux ressources minérales et aux politiques de l'anticipation.

Cinq publications

Laurent B., 2022. *European objects. The troubled dreams of harmonization*, Cambridge, MA: The MIT Press.

Pfotenhauer S., **Brice L.**, Papageorgiu K. and Stilgoe J., 2022. The politics of scaling. *Social Studies of Science*, 52(1): 3-34.

Laurent B., 2017. *Democratic Experiments. Problematizing nanotechnology and democracy in Europe and the United States*. Cambridge, MA: The MIT Press.

Laurent B., 2011. Technologies of democracy: experiments and demonstrations. *Science and Engineering Ethics*, 17(4), 649-666.

Laurent B., 2010. *Les politiques des nanotechnologies. Pour un traitement démocratique d'une science émergente*. Paris, Charles Léopold Mayer.